

IMPACTS COVID-19

Vous êtes chef d'entreprise et vous n'avez pas d'expert-comptable

► ► **Les Experts-Comptables répondent à vos premières questions gratuitement**

**POUR BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF,
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL**

SOS.COVID19@ORDEC.FR

Les experts-comptables se mobilisent*

* Un des experts-comptables volontaires pour vous répondre prendra contact avec vous rapidement par téléphone (ce ne sera pas une consultation). Le dispositif est valable uniquement pour les entreprises situées dans la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, la Sarthe, la Mayenne et la Vendée.